



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique en faveur des sans-abri

Question au Gouvernement n° 3877

[Texte de la question](#)

POLITIQUE EN FAVEUR DES SANS-ABRI

**M. le président.** La parole est à Mme Stéphanie Do.

**Mme Stéphanie Do.** Ma question s'adresse à Mme la ministre déléguée au logement. Dans la continuité de l'engagement de mon groupe sur la thématique du logement depuis 2017, – je salue ici plus particulièrement la mobilisation de mon collègue Nicolas Démoulin – j'ai toujours pris position en faveur d'une politique publique volontariste concernant l'accès au logement pour tous, notamment les personnes les plus défavorisées.

De ce fait, je félicite le Gouvernement...

**M. Pierre Cordier.** Vous avez des félicitations !

**Mme Stéphanie Do.** ...pour son engagement durant la crise sanitaire afin de mettre à l'abri les personnes dans le besoin, qui s'est traduit par l'adoption de plusieurs mesures. Ainsi, plus de 40 000 places supplémentaires d'hébergement ont été créées en 2020, dont 14 000 ont été pérennisées.

Cette augmentation exceptionnelle est coûteuse mais indispensable humainement. Elle est venue renforcer les dispositifs d'hébergement existants, portant à 200 000 le nombre de places ouvertes à la fin de l'année 2020, auxquelles il faut ajouter les 100 000 places d'hébergement pour les demandeurs d'asile.

Par ailleurs, le Gouvernement a exprimé sa volonté de favoriser l'accès prioritaire des personnes sans domicile fixe à un logement et ce, dans la continuité du plan Logement d'abord lancé en 2017. En 2020, ce sont 82 000 personnes, à la rue ou bénéficiant d'un hébergement d'urgence, qui ont accédé au logement social ou privé, et 235 000 depuis le lancement du plan Logement d'abord.

Cet effort national considérable a d'ailleurs été mis à l'honneur par la Cour des comptes qui a clairement approuvé cette stratégie dans son rapport publié en janvier dernier, en soulignant un exemple de politique publique.

Madame la ministre déléguée, quelle stratégie comptez-vous adopter pour accélérer l'accès au logement des personnes sans domicile fixe et pour sortir durablement de la culture d'urgence ? Pouvez-vous nous donner les premiers résultats du service public « de la rue au logement » lancé en janvier et de l'appel à manifestation d'intérêt auprès des collectivités pour la mise en œuvre accélérée du plan Logement d'abord ?  
*(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre déléguée chargée du logement.

**Mme Emmanuelle Wargon**, *ministre déléguée chargée du logement*. Vous avez raison de le souligner : nous avons reçu les félicitations de la Cour des comptes sur ce sujet, une fois n'est pas coutume.

**M. Sébastien Jumel**. Vous avez aussi reçu ses félicitations pour la réanimation ?

**Mme Emmanuelle Wargon**, *ministre déléguée*. L'année dernière, l'État s'est pleinement mobilisé de façon exemplaire pour l'accueil et l'hébergement des personnes les plus fragiles, des personnes sans domicile fixe. Nous avons ouvert un nombre de places historique – 40 000 –,...

**Plusieurs députés du groupe LR**. Historique ! Historique !

**Mme Emmanuelle Wargon**, *ministre déléguée*. ...portant à 200 000 le nombre de places ouvertes, ce qui nous a permis de mieux accueillir les personnes qui sont à la rue.

M. le ministre des solidarités et de la santé et moi-même avons organisé l'année dernière la distribution de 100 000 chèques alimentaires. Nous avons également monté des centres d'hébergement spécialisés pour les malades, ce qui a permis d'éviter les contaminations, le taux de contamination y étant très faible.

Enfin, nous avons travaillé avec M. le ministre de l'intérieur à la prévention des expulsions locatives – j'aimerais aussi saluer le travail de Nicolas Démoulin sur ce sujet – afin d'allonger la trêve hivernale et, à son terme, de mieux prévenir les expulsions.

Il nous faut continuer cette politique parce que c'est une politique d'accès au logement pour tous, et pas seulement d'accès à l'hébergement : c'est la politique dite Logement d'abord qui est fondée et reconnue par toutes les parties prenantes, y compris par les associations. Depuis trois ans, près de 250 000 personnes sont sorties de la rue ou de l'hébergement d'urgence pour accéder au logement – c'est inédit – que ce soit dans le parc privé, grâce à l'intermédiation locative, ou dans le parc social.

Nous voulons aller plus loin : nous avons l'ambition de construire 250 000 logements sociaux en deux ans. Nous avons signé un accord avec l'Union sociale pour l'habitat, Action logement, qui est un partenaire du Gouvernement, et la Caisse des dépôts et consignations. Nous allons développer l'intermédiation locative, continuer à humaniser les centres d'hébergement, sortir de la culture de l'urgence pour proposer enfin un avenir dans le logement à tous ceux qui en ont besoin. (Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.)

## Données clés

**Auteur** : [Mme Stéphanie Do](#)

**Circonscription** : Seine-et-Marne (10<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 3877

**Rubrique** : Logement

**Ministère interrogé** : Logement

**Ministère attributaire** : Logement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [24 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [24 mars 2021](#)